



Commune de Saint Julien de Peyrolas 30760 Saint Julien de Peyrolas

Réunion du Conseil Municipal, Salle du conseil de la mairie

Le 12 septembre 2023 à 18h30

Date de convocation : le 5 septembre 2023

Affichage convocation : le 5 septembre 2023

Envoi convocation : le 5 septembre 2023

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 12 SEPTEMBRE 2023

Monsieur le Maire : Claude SALAU

Membres du Conseil Municipal Présents : Mme, M., EYMARD Françoise, PARRE Jérôme, LEROUX Aurélie, ROLLET Franck, FLORENSON Fabien, GASQ Stéphania, CAVALIER Grégory, ,

Absent(s) : WU-ROLLIN Florence.

Excusé(s) : Mme ALLIGIER Stéphanie, M. ALLIGIER Jean-Luc, M. BOULOGNE Damien.

Pouvoir(s) : GEROSA-UDYCZ Isabelle (procuration donnée à Mme LEROUX), MUCHA Jean-Philippe (procuration donnée à M. ROLLET).

Désignation d'un secrétaire de séance par le conseil municipal : Monsieur ROLLET Franck

Approbation du compte-rendu de la Séance du 6 juillet 2023 :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les délibérations du conseil municipal du 6 juillet 2023 ont été transmises et rendues exécutoires par visa de la Préfecture le 11 juillet 2023.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité (Nombre de votants : 10 – Pour : 10 - Contre : 0 - Abstentions : 0)

2023-09-049 – RENOUELEMENT DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Monsieur le Maire informe que la délibération 2023-07-047 en date du 6 juillet 2023 relative au renouvellement des membres de la commission de contrôle, a été transmis au Tribunal Judiciaire de Nîmes afin de connaître le délégué désigné représentant le tribunal.

Nouveaux membres :

CAVALIER Grégory, Conseiller municipal, nouveau membre

GASQ Stéphania, Conseillère municipale, nouveau membre

CAVALIER Jean-Claude, Administré, membre renouvelé

LECOUPANEC Michelle veuve SEVIN, délégué Tribunal Judiciaire, nouveau membre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, (Nombre de votants : 10 – Pour : 10 - Contre : 0 - Abstentions : 0)

Arrivée de Monsieur BOULOGNE Damien

2023-09-050 – ALIMENTATION PROVISoire ENTRE POINTS LUMINEUX N°46 ET 47 – TERRITOIRE ENERGIE GARD

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le projet envisagé pour les travaux d'Eclairage Public Maintenance.

Ce projet s'élève à 585,00 H.T. soit 702,00 T.T.C.

Le projet sur la commune de Saint-Julien-De-Peyrolas consiste :
Conformément à ses statuts et aux règlements en vigueur, le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG) réalise des travaux d'éclairage public sur le territoire des communes adhérentes qui ont transféré leur maîtrise d'ouvrage Maintenance Eclairage Public.

Le SMEG réalise les travaux aux conditions fixées dans l'Etat Financier Estimatif (EFE).

Après avoir entendu le Maire et après en avoir délibéré, l'Assemblée à l'unanimité, (Nombre de votants : 11 – Pour : 11 - Contre : 0 - Abstentions : 0) :

1. Approuve le projet dont le montant s'élève à 585.00 € H.T. soit 702.00 € T.T.C., ainsi que l'Etat Financier Estimatif, et demande son inscription au programme d'investissement syndical pour l'année à venir.
2. S'engage à délivrer les autorisations relatives aux permissions de voirie et aux accords de voirie nécessaires à la bonne réalisation des travaux.
3. S'engage à inscrire sa participation, telle qu'elle figure dans l'Etat Financier Estimatif ci-joint, et qui s'élèvera approximativement à 700.00 €.
4. Autorise son Maire à viser l'Etat Financier Estimatif ci-joint.
5. Versera, à la réception des travaux, sa participation définitive au moment du solde.

2023-09-051 – REVALORISATION DES LOYERS APPARTEMENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'augmentation des loyers des locations d'appartement de la commune n'ont pas été effectués depuis un certain temps. La Trésorerie nous a demandé de faire le nécessaire pour les logements communaux.

Il convient de réviser les loyers des logements communaux sur la base de l'Indice de Référence des Loyers (IRL) du trimestre de référence, la révision sera effective à compter du 1^{er} novembre 2023.

<u>Adresse du logement</u>	<u>Locataire</u>	<u>Montant actuel</u>	<u>Montant révisé</u>
13, Grand Rue (01/05/2017)	MORENO A	320.00	332.64

<u>Adresse du logement</u>	<u>Locataire</u>	<u>Montant actuel</u>	<u>Montant révisé</u>
6, Place du Barry (01/08/2021)	GUION S	400.00	415.80
8, Place du Barry (01/05/2019)	FRADET F	247.86	257.65
6, Place du Barry (01/02/2015)	CASIAN I	380.00	395.01
10, Place du Barry (01/04/1997)	CHOUYAKH A	244.88	254.56
Place du Barry (01/03/2000)	EL BAROUDI A	250.85	260.76
11, Route de la Bécharine (01/03/2015, Avenant 01/06/2021)	TURPIN JAMBOIS	520.00	540.55
1, Rue de l'Eglise (01/09/2013)	GREGOIRE F	440.54	457.95

Le conseil municipal après avoir délibéré, vote l'accord à l'unanimité, (Nombre de votants : 11 – Pour : 11 - Contre : 0 - Abstentions : 0)

2023-09-052 – DECISION MODIFICATIVE 1 BP 2023 COMMUNE

Monsieur le Maire propose à son conseil municipal,
La décision modificative suivante sur le budget de la Commune (M14), pour en modifier le BP.

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Compte		DEPENSES		RECETTES	
			+	-	+	-
011	60226	Vêtements de travail	290.62			
	6188	Autres frais divers	482.32			
	6257	Réceptions	1600.00			
	6282	Frais gardiennage	232.06			
	62876	A un GFP rattachement	512.00			
	62878	A d'autres organismes	151.00			
012	6331	Versement mobilité	940.00			
	6475	Médecin travail pharmacie	800.00			
65	6541	Créances admises en NV	4783.46			
67	6718	Autres charges excep.	93.50			
	6743	Subvention fonctionnement	100.00			
TOTAL			9984.96			
70	7022	Coupe de bois			2400.00	
	70311	Concession dans cimetières			700.00	
	73223	Fonds péréquation RCI			6884.969	
TOTAL 70					9984.96	
023			-5600.00			
042	6811	Amortissements	5600.00			

INVESTISSEMENT

Chapitre	Compte		DEPENSES		RECETTES	
			+	-	+	-
21	2135	Installation générale	130000.00			
	2138	Autres constructions		131500.00		
	2051	Concessions et droits	1500.00			
TOTAL 021			131500.00	131500.00		
041	2031	Frais études		26291.79		
	2313	Constructions	26291.79			
TOTAL 041			26291.79	21691.79		

Après en avoir délibéré le conseil municipal, décide à l'unanimité la proposition de Mr le Maire.

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré, vote l'accord à l'unanimité (Nombre de votants : 11 – Pour : 11 - Contre : 0 - Abstentions : 0)

2023-09-053 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée et notamment ses articles 34 et 3-3

Vu le budget,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Le Maire propose à l'assemblée :

Vu la saisine du Comité Technique,

Vu l'avis du Comité technique relatif à la suppression d'un emploi d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe pour une durée hebdomadaire de 35 H suite au départ en retraite d'un agent en date du 1^{er} juillet 2023.

Vu la nécessité de créer 1 poste d'agent administratif à 35 h suite pour recrutement au service accueil – urbanisme.

Monsieur le maire est chargé de signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

Vu l'avis du comité technique paritaire,

La suppression, à partir de l'avis du CT :

- D'un poste d'Adjoint Administratif Territorial principal de 1^{ère} classe à 35 h

La création :

- D'un d'Adjoint Administratif Territorial à 35 h

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité (Nombre de votants : 11 – Pour : 11 - Contre : 0 - Abstentions : 0):

- d'adopter la proposition de Mr le Maire,
- de modifier comme suit le tableau des emplois :

DECISIONS :

2023-04D PORTANT CONVENTION DE SERVITUDES ENTRE LA SOCIETE ENEDIS ET LA COMMUNE

La séance a été clôturée à 18H49

QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses : fin à 19h41

SAINT JULIEN DE PEYROLAS, LE 12 SEPTEMBRE 2023

LE MAIRE, CLAUDE SALAU

SECRETARE DE SEANCE



ALLIGIER Jean-Luc

ALLIGIER Stéphanie

BOULOGNE Damien

CAVALIER Grégory

EYMARD Françoise

FLORENSON Fabien

GASQ Stéphanie

GEROSA-UDYCZ Isabelle

LEROUX Aurélie

MUCHA Jean-Philippe

PARRE Jérôme

ROLLET Franck

SALAU Claude

WU-ROLLIN Florence